

# CRITÈRES DE SÉLECTION

# PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le Directeur Technique National sélectionne les athlètes.

Il arrête la sélection nominative sur proposition du Directeur des équipes de France.

Le Directeur Technique National peut à tout moment retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui ne serait pas en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il ou elle a été retenu(e), en raison de blessure, de pathologie ou de contre-indication médicale.

Après consultation de l'encadrement technique de l'équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération Française de Natation.

Aucune performance réalisée au départ d'un relais ne sera prise en considération pour intégrer une sélection nationale.

En cas d'égalité pour une sélection, et si ce cas n'est pas décrit dans les critères de sélection de la compétition en référence, les nageurs seront départagés sur leur performance en série, ou à défaut, sur leur meilleur temps de l'épreuve dans la base fédérale des classements nationaux 2023 en bassin de 50 m, à la date de la sélection.

Précision concernant la rédaction : pour des raisons de facilité rédactionnelle, à chaque fois qu'il est écrit «les nageurs… », il faut comprendre « les nageurs… ».





# CRITÈRES DE SÉLECTION

# Le mot de Jacco Verhaeren

# Directeur des Équipes de France



Les critères de sélection sont un moyen <u>équitable</u> de décider qui sera qualifié pour la/les compétitions internationales de référence.

# Les objectifs, pour chaque délégation nationale seront :

- de sélectionner la meilleure équipe possible (épreuves individuelles et relais),
- de permettre une performance optimale, pour l'équipe et pour chaque nageur.

La qualification n'est pas l'objectif final, mais une étape importante vers l'objectif final

# **MÉDAILLE**

**FINALE** 

DEMI-FINALE EXPÉRIENCE

Les critères de sélection doivent refléter ce que nous voulons réussir <u>tous</u> <u>ensemble</u> sur la compétition internationale de référence c'est-à-dire :

- Être à notre/votre **meilleur niveau** sur chaque compétition, tant individuellement que collectivement (relais).
- Maximiser les résultats par ordre de priorité : médaille, finale, demifinales, expérience.
- Performer au bon moment .

# Stratégie applicable aux différentes sélections nationales

Suite aux changements impromptus des catégories d'âge Juniors par AQUA et par la LEN (bornes de 14 à 18 ans pour les filles ET les garçons), **et** de la création du championnat d'Europe U23, il est impératif de préciser un parcours clair pour nos futurs sélectionnés :

- Pour tous les âges, la priorité est donnée aux championnats du monde.
- Les Juniors sélectionnés aux CEJ à l'issue des championnats de France Juniors ne pourront pas être proposés à une autre sélection.
- Les 19-23 ans sélectionnés aux championnats d'Europe U23 à l'issue des championnats de France Elite ne pourront pas être sélectionnés aux Jeux mondiaux universitaires.











# CRITÈRES DE SÉLECTION



Championnats du monde

Fukuoka (JPN)



L23

Championnats d'Europe

Dublin (IRL)



Jeux mondiaux Universitaires

Chengdu (CHN)



filles 18 ans

**Championnats d'Europe Juniors** 

Belgrade (SRB)



Festival olympique de la Jeunesse Européenne

Maribor (SLO)



Coupe de la Comen

Lieu à déterminer (GRE)



Championnats d'Europe Petit bassin

Bucarest (ROU)

progressivité des temps de sélection

années d'âge des sélections

progressivité des temps de sélection





Dimanche 23 au dimanche 30 juillet

Épreuves individuelles

Épreuves de relais

1. Responsable d'équipe



Jacco VERHAEREN
Directeur des équipes
de France





# Critères de sélection Natation Course 2023



# XXe Championnats du monde Fukuoka (JPN)

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 50 -100 - 200 dos, 50 -100 - 200 brasse, 50 - 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages dames et messieurs.

4 x 100 nage libre, 4 x 100 4 nages dames, messieurs et mixtes,

4 x 200 nage libre dames et messieurs.

#### 2. Compétition de sélection

Les championnats de France Elite du 11 au 16 juin.

#### 3. Règles de sélection aux épreuves individuelles :

- **3.1** Seront proposés à la sélection, dans la limite de 2 nageurs par épreuve, lors de la compétition référencée au point 2, les nageurs qui auront réalisé en finale A (en séries\* pour les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs) le temps de qualification du tableau ci-dessous. En cas d'égalité pour la 2ème place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé sur la saison sera considéré.
- **3.2.** Dans le cas où deux nageurs ne seraient pas sélectionnés dans une épreuve, le temps des séries sera éventuellement considéré.

Dames	Épreuves	Messieurs
24.82	50 nage libre	22.07
53.88	100 nage libre	48.51
1:57.85	200 nage libre	1:46.79
4:09.14	400 nage libre	3:47.91
8:29.24	800 nage libre	7:53.11
16:13.94	1500 nage libre	15:04.64
27.72	50 dos	24.61
1:00.29	100 dos	54.01
2:11.04	200 dos	1:58.07
30.35	50 brasse	27.20
1:07.12	100 brasse	59.75
2:24.63	200 brasse	2:10.32
25.75	50 papillon	23.04
58.21	100 papillon	51.93
2:09.07	200 papillon	1:56.36
2:12.13	200 4 nages	1:58.53
4:3 9.92	400 4 nages	4:13.76

## 4. Règles de sélection aux épreuves de relais :

- **4.1** Les relais seront sélectionnés à la discrétion du DTN en tenant compte de la charge des programmes individuels et des opportunités pour chaque relais de performer, et/ou de qualification en finales individuelles. .
- 4.2 Les nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie du relais.
- **4.3** Les performances réalisées lors de la compétition référencée au **point 2** pourront être prises en compte par même ordre de priorité que les épreuves individuelles.
- **4.4** La sélection des réservistes est sous la responsabilité du Directeur des équipes de France.

# 5. Épreuves complémentaires

Au regard du programme de compétition et des nageurs sélectionnés, la possibilité de s'engager sur des épreuves complémentaires revient à la décision du Directeur des équipes de France.

- 6.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.
- **6.2** Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



11 au 13 août

Catégories d'âge

Épreuves individuelles

1. Responsables d'équipe



**Denis AUGUIN**Directeur des Équipes de France Relève



**Eric REBOURG** 

**U**3



# Critères de sélection Natation Course 2023



# Championnats d'Europe

**U**3

Dublin (IRL)

Dames et messieurs de 19 à 23 ans (nés de 2004 à 2000).

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 50 - 100 - 200 dos, 50 - 100 - 200 brasse, 50 - 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages dames et messieurs

4 x 100 nage libre et 4 nages mixtes

## 2. Conditions d'accès à la compétition

- 2.1 La participation est limitée à quatre nageurs par épreuve.
- **2.2** Pour chaque épreuve, deux places en sélection seront réservées aux deux premières nageuses et aux deux premiers nageurs nés en 2004 et 2003 (19-20 ans) qui auront satisfait aux exigences du **point 4.1** ou du **point 4.2** ci-dessous.
- 2.3 Pour chaque épreuve, deux places sont accordées sans restriction d'âge.
- **2.4** Pour chaque épreuve, si le **point 2.2** n'est pas satisfait en totalité ou partiellement, le **point 2.3** s'appliquera à quatre ou trois nageurs.

#### 3. Compétition de sélection

Les championnats de France Elite du 11 au 16 juin 2023. Les temps réalisés en finale A primeront sur ceux réalisés en finale B et en finale C, dans cet ordre de priorité.

## 4. Règles de sélection aux épreuves individuelles

- **4.1** Seront proposés à la sélection, au regard du **point 2.2**, les 2 premiers nageurs par épreuve qui auront réalisé le temps de qualification du tableau ci-après (colonne A) lors de la compétition référencée au **point 3**.
- **4.2** Seront proposés à la sélection, au regard du **point 2.3**, les 2 premiers nageurs par épreuve qui auront réalisé le temps de qualification du tableau ci-après (colonne B) lors de la compétition référencée au **point 3**.

**NDLR** : un nageur de 19 ou 20 ans peut être sélectionné en réalisant le temps de la colonne B, selon ce point 4.2, et **laisser valide le point 4.1**.

4.3 La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

#### 5. Règles de sélection aux épreuves de relais

- **5.1** Les relais seront construits à partir du potentiel des 2 meilleurs nageuses et/ou nageurs pouvant les constituer, il n'y a donc pas de temps de qualification à réaliser.
- **5.2** La disponibilité des 2 nageuses et/ou nageurs, au regard de leurs programmes individuels de compétition (opportunité d'un podium), et du potentiel du relais (opportunité d'une finale) seront déterminants pour la construction ou non du relais concerné.
- 5.3 La sélection des relais reste à la discrétion du Directeur Technique National.

#### 6. Épreuves complémentaires

- **6.1** Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils participent à l'épreuve ou aux épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur une épreuve ou, au maximum, deux épreuves complémentaires, dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.
- 6.2 La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

- 7.1 La participation à cette action sera établie sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.
- **7.2** Les exemptions au processus de participation ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

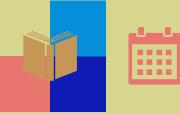








Dames			Mes	sieurs
2004-2003	2002-2001-2000	Année de naissance	2004-2003	2002-2001-2000
19-20 ans	21 -22 - 23 ans	<= Âges =>	19-20 ans	21 -22 - 23 ans
Α	В	Épreuves	Α	В
25.75	25.39	50 nage libre	22.74	22.40
55.72	5 5.42	100 nage libre	49.96	49.59
2:00.55	1:59.53	200 nage libre	1:49.36	1:48.86
4:13.40	4:12.32	400 nage libre	3:51.55	3:50.19
8:37.14	8:35.64	800 nage libre	8:00.21	7:5 6.28
16:37.35	16:32.36	1500 nage libre	15:20.50	15:13.50
28.50	28.40	50 dos	25.40	25.25
1:01.69	1:01.05	100 dos	5 5.43	5 5.03
2:13.94	2:12.17	200 dos	2:00.81	1:5 9.77
31.67	31.31	50 brasse	28.15	27.68
1:09.04	1:08.17	100 brasse	1:01.45	1:00.94
2:29.01	2:26.22	200 brasse	2:14.84	2:13.20
26.80	26.73	50 papillon	23.90	23.76
59.71	5 9.26	100 papillon	53.30	52.92
2:1 2.81	2:11.72	200 papillon	1:5 9.55	1:58.49
2:16.24	2:14.58	200 4 nages	2:01.80	2:01.36
4:47.12	4:44.30	400 4 nages	4:21.94	4:20.89







Du 1er au 7 août

Catégories d'âge

Épreuves individuelles

Épreuves de relais

1. Responsable d'équipe



Gwenaël BORDAIS









Dames et messieurs de 18 à 27 ans, nés de 2005 à 1996.

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 50 -100 - 200 dos, 50 -100 - 200 brasse, 50 - 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages dames et messieurs.

4 x 100 nage libre, 4 x 200 nage libre, 4 x 100 4 nages dames et messieurs.

#### 2. Conditions obligatoires pour participer à la compétition

- 2.1 Être licencié à la Fédération française du sport universitaire (FFSU) pour la saison 2022/2023.
- 2.2 Conditions spécifiques aux nageurs s'entrainant à l'étranger : la participation aux épreuves universitaires de leur pays d'accueil pourra être considérée comme suffisante pour intégrer la
- 2.3 Conditions spécifiques aux nageurs ayant terminé leur cycle d'étude par l'obtention d'un diplôme universitaire en 2020, 2021 et 2022 : leur sélection pourra être proposée dans la mesure où les Jeux mondiaux universitaires sont organisés tous les deux ans.

#### 3. Compétition de sélection

Les championnats de France Elite du 11 au 16 juin.

#### 4. Règles de sélection aux épreuves individuelles :

- 4.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 2 nageurs par épreuve, lors de la compétition référencée au point 3, les nageurs qui auront réalisé en finale\* A (en priorité) ou B uniquement, le temps de qualification du tableau n°1 ci-dessous. En cas d'égalité pour la 2ème place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé
- **4.2** Les nageurs sélectionnés pour les championnats d'Europe U23 ne seront pas proposés à la sélection.
- 4.3 La décision finale restant soumise à la discrétion du comité de sélection des directeurs nationaux FFSU/FFN.
- \* classement au temps sur les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs lorsque le programme les propose sur ce format.

#### 5. Règles de sélection aux épreuves de relais :

- 5.1 Seront proposés à la sélection, les 4 premiers nageurs, qui, lors de la compétition référencée au point 3, auront réalisé en finale A ou B uniquement le temps de qualification du tableau n°2 cidessous, les temps réalisés en finale A prévalant sur ceux réalisés en finale B.
- 5.2 En considérant les temps réalisés au cours de la compétition référencée au point 3, les temps de relais du tableau N°2 seront calculés à l'addition des 4 meilleurs nageurs pour chaque épreuve, 4 nageurs différents devant constituer les relais 4 nages.
- 5.3 En cas de réalisation des temps du tableau N°2, la sélection sera établie selon la disponibilité des 4 meilleurs nageurs concernés et/ou du niveau des réservistes.
- 5.4 Les nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie du relais...
- 5.5 La sélection des réservistes sera proposé par le Directeur des équipes de France au comité de sélection des directeurs nationaux FFSU/FFN.

#### 6. Épreuves complémentaires

6.1 Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils participent à l'épreuve ou aux épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur une épreuve ou, au maximum, deux épreuves complémentaires, dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.











- **6.2** Les nageurs sélectionnés uniquement au titre des relais, pourront être éventuellement engagés sur une épreuve complémentaire sous réserve qu'aucun nageur ne soit qualifié sur cette même épreuve, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.
- **6.3** La décision finale restant soumise à la discrétion du comité de sélection des directeurs nationaux FFSU/FFN.

#### 7. Dispositions générales

- 7.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.
- **7.2** Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le comité de sélection des directeurs nationaux FFSU/FFN.

# Tableau N°1

Dames	Épreuves	Messieurs
25.39	50 nage libre	22.40
55.42	100 nage libre	49.59
1:59.53	200 nage libre	1:48.86
4:12.32	400 nage libre	3:50.19
8:35.64	800 nage libre	7:56.28
16:32.36	1500 nage libre	15:13.50
28.40	50 dos	25.25
1:01.05	100 dos	5 5.03
2:12.17	200 dos	1:5 9.77
31.31	50 brasse	27.68
1:08.17	100 brasse	1:00.94
2:26.22	200 brasse	2:13.20
26.73	50 papillon	23.76
5 9.26	100 papillon	5 2.92
2:11.72	200 papillon	1:58.49
2:14.58	200 4 nages	2:01.36
4:44.30	400 4 nages	4:20.89

Relais	Dames	Messieurs
4 x 100 nage libre	3:43.73	3:18.77
4 x 200 nage libre	8:05.12	7:18.47
4 x 100 4 nages	4:06.01	3:38.32













Du mardi 4 au dimanche 9 juillet

Catégories d'âge

Épreuves individuelles

Épreuves de relais

1. Responsables d'équipe



**Denis AUGUIN**Directeur des Équipes de
France Relève



**Tableau N°** 

**Eric REBOURG** 



# XXXXVIVe Championnats d'Europe Juniors

Belgrade (SRB)

Filles 14 à 18 ans, nées en 2009, 2008, 2007, 2006 et 2005. Garçons 15 à 18 ans, nés en 2008, 2007, 2006 et 2005.

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 50 -100 - 200 dos, 50 -100 - 200 brasse, 50 - 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages dames et messieurs.

 $4 \times 100$  nage libre,  $4 \times 100$  4 nages dames, messieurs et mixtes.  $4 \times 200$  nage libre dames et messieurs.

Suite aux changements AQUA et LEN des catégories Juniors, les filles 18 ans peuvent prétendre à la sélection et s'intègrent aux présents critères

# 2. Compétition de sélection

Les championnats de France Juniors du 5 au 10 avril.

! Voir avenant Filles 18 ans => accès spécifique

#### 3. Règles de sélection aux épreuves individuelles :

- **3.1** Seront proposés à la sélection, dans la limite de 4 nageurs par épreuve, les nageurs qui auront réalisé en finale A\* uniquement, le temps de qualification du tableau n°1 ci-dessous lors de la compétition référencée au **point 2**. En cas d'égalité pour la 4ème place qualificative sur une épreuve, le temps en série sera considéré. En cas de nouvelle égalité, le meilleur temps réalisé sur la saison sera considéré.
- **3.2** La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.
- \* classement au temps sur les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs lorsque le programme les propose sur ce format.

Dames	Épreuves	Messieurs
26.00	50 nage libre	23.15
56.34	100 nage libre	5 0.65
2:02.19	200 nage libre	1:50.82
4:16.52	400 nage libre	3:53.76
8:43.58	800 nage libre	8:06.70
16:53.50	1500 nage libre	15:31.37
28.78	50 dos	25.77
1:03.02	100 dos	5 6.25
2:15.37	200 dos	2:02.00
31.81	50 brasse	28.34
1:10.53	100 brasse	1:03.15
2:31.34	200 brasse	2:17.10
27.19	50 papillon	24.15
1:01.12	100 papillon	5 4.10
2:14.46	200 papillon	2:01.66
2:18.29	200 4 nages	2:04.35
4:5 1.60	400 4 nages	4:25.54









#### 4. Règles de sélection aux épreuves de relais :

- **4.1** Seront proposés à la sélection, **les 4 meilleurs nageurs**, qui, lors de la compétition référencée au **point 2, auront auront réalisé en finale A\* uniquement** le temps de qualification du tableau n°2 ci-dessous.
- **4.2** En considérant les temps réalisés au cours de la compétition référencée au **point 2 et au regard du point 4.1**, les temps de relais du tableau N°2 seront calculés à l'addition des 4 meilleurs nageurs pour chaque épreuve, 4 nageurs différents devant constituer les relais 4 nages.
- **4.3** En cas de réalisation des temps du tableau N°2, la sélection sera établie selon la disponibilité des 4 meilleurs nageurs concernés et/ou du niveau des réservistes.
- 4.4 Les nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie du relais.
- **4.5** Les relais des 4 x 100 nage libre mixte et du 4 x 100 4 nages mixte seront éventuellement proposés à la sélection, en fonction des nageurs **déjà sélectionnés**.
- 4.6 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.
- 4.7 La sélection des réservistes est sous la responsabilité du Directeur des équipes de France.

## 5. Épreuves complémentaires

- **5.1** Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils participent à l'épreuve ou aux épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur une épreuve ou, au maximum, deux épreuves complémentaires, dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.
- **5.2** Les nageurs sélectionnés uniquement au titre des relais, pourront être éventuellement engagés sur une épreuve complémentaire sous réserve qu'aucun nageur ne soit qualifié sur cette même épreuve, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.
- **5.3** La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

# 6. Dispositions générales

- 6.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.
- **6.2** Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

Relais	Dames	Messieurs
4 x 100 nage libre	3:49.08	3:22.73
4 x 200 nage libre	8:13.51	7:26.40
4 x 100 4 nages	4:12.11	3:44.68







Du dimanche 23 au samedi 29 juillet

Catégories d'âge

Épreuves individuelles

Épreuves de relais

1. Responsables d'équipe



# **Denis AUGUIN**Directeur des Équipes de France Relève



**Fanny BABOU** 



# Critères de sélection Natation Course 2023



# XIVème Festival Olympique de la Jeunesse Européenne

Maribor (SLO)

Filles 14 et 15 ans, nées en 2009 et 2008. Garçons 15 et 16 ans, nés en 2008 et 2007.

50 - 100 - 200 - 400 nage libre, 100 - 200 dos, 100 - 200 brasse, 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages dames et messieurs, 800 nage libre dames, 1500 nage libre messieurs.

4 x 100 nage libre, 4 x 100 4 nages dames, messieurs et mixtes.

#### 2. Compétition de sélection

Les championnats de France Juniors du 5 au 10 avril. Les temps réalisés en finale **A\***, <u>puis</u> en finale **B**, pour les <u>épreuves individuelles et pour les relais</u>, seront considérés dans **cet ordre de priorité**.

\* classement au temps sur les épreuves de 800 et 1500 nage libre dames et messieurs.

## 3. Règles de sélection aux épreuves individuelles :

- 3.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 2 nageurs par épreuve, les nageurs qui auront réalisé le temps de qualification du tableau n°1 ci-dessous lors des compétitions référencées au point 2.
  - Le règlement de la compétition limite la participation de chaque athlète à **deux** épreuves individuelles + **un** relais par genre +**un** relais mixte **par jour**. Le <u>cas échéant</u>, ce point de règlement pourra être considéré pour constituer la sélection.
- **3.2** Le règlement de la compétition fixe à 16 le nombre maximum de participants par sélection. Dans le cas où ce quota serait dépassé, **6 places pour les filles et 6 places pour les garçons seront réservées et départagées** au regard du nombre d'épreuves acquises individuellement et, le cas échéant, au meilleur pourcentage de l'Indice Mondial de Performance de Référence (IMPR). Les **4 places restantes** seront indifféremment attribuées aux filles et/ou aux garçons répondant à cette même règle de départage.
- **3.3** La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

Dames	Épreuves	Messieurs
26.66	50 nage libre	23.79
57.95	100 nage libre	52.37
2:05.47	200 nage libre	1:53.94
4:24.87	400 nage libre	4:00.55
9:01.70	800 nage libre	-
-	1500 nage libre	15:53.17
1:04.66	100 dos	58.15
2:19.41	200 dos	2:06.45
1:11.91	100 brasse	1:05.18
2:35.44	200 brasse	2:22.54
1:02.30	100 papillon	55.72
2:19.89	200 papillon	2:04.24
2:21.95	200 4 nages	2:07.77
5:01.48	400 4 nages	4:34.55









#### 4. Règles de sélection aux épreuves de relais :

- **4.1 Au regard du point 3.2,** les temps de sélection du tableau N°2 **sont renseignés à titre indicatif**. En aucun cas leur réalisation ne constituera une sélection « automatique ». La décision d'engager des relais sera prise en fonction du potentiel de l'équipe, du programme, et dans l'intérêt de l'équipe de France .
- **4.2** Seront proposés à la sélection, **les 4 meilleurs nageurs**, qui, lors de la compétition référencée au **point 2.1, auront réalisé**, dans l'ordre de priorité décrit au **point 2.1,** le temps de qualification du tableau n°2 ci-dessous, 4 nageurs différents devant constituer les relais 4 nages.
- **4.3** Si le quota décrit au **point 3.2** n'est pas atteint, des nageurs non qualifiés individuellement pourront être proposés à la sélection pour constituer des relais.
- **4.4** Les relais des 4 x 100 nage libre mixte et du 4 x 100 4 nages mixte seront éventuellement proposés à la sélection, en fonction des nageurs **déjà sélectionnés**.
- 4.5 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.
- **4.6** La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

# 5. Épreuves complémentaires

- **5.1** Les nageurs sélectionnés sur une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils participent à l'épreuve ou aux épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur une épreuve dans la limite des places disponibles, au vu du programme et de l'intérêt de l'équipe.
- 5.2 L'ordre d'accès à ces épreuves se fera en fonction du classement des épreuves établi au meilleur pourcentage de l'IMPR.
- **5.3** La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

#### 6. Dispositions générales

- 6.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.
- **6.2** Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.

Relais	Dames	Messieurs
4 x 100 nage libre	3:53.12	3:29.68
4 x 100 4 nages	4:18.34	3:52.33





du vendredi 16 au dimanche 18 juin

Catégories d'âge

Épreuves individuelles

Épreuves de relais

1. Responsables d'équipe



**Denis AUGUIN**Directeur des Équipes de France Relève



**Fanny BABOU** 





# Critères de sélection Natation Course 2023



# XVIIIème Coupe de la COMEN

Lieu à déterminer (GRE)

MODIFICATION DES ANNÉES D'ÂGES => Filles 14 et 15 ans, nées en 2009 et 2008. Garçons 15 et 16 ans, nés en 2008 et 2007.

50 - 100 - 200 - 400 nage libre, 100 - 200 dos, 100 - 200 brasse, 100 - 200 papillon, 200 - 400 4 nages dames et messieurs, 800 nage libre dames, 1500 nage libre messieurs.

 $4 \times 100$  nage libre,  $4 \times 200$  nage libre,  $4 \times 100$  4 nages dames et messieurs.

#### 2. Compétition de sélection

Les championnats de France Juniors du 5 au 10 avril.

# 3. Règles de sélection aux épreuves individuelles

- 3.1 Seront proposés à la sélection, dans la limite de 2 nageurs par épreuve, les nageurs qui auront réalisé le temps de qualification du tableau n°1 ci-dessous lors de la compétition référencée au point 2.
- **3.2** Le règlement de la compétition fixe à 16 filles et 16 garçons le nombre maximum de participants par sélection. Dans le cas où ce quota serait dépassé, **les places seront départagées** au regard du nombre d'épreuves acquises individuellement et, le cas échéant, à leur meilleur pourcentage de l'Indice Mondial de Performance de Référence (IMPR).
- **3.3** Dans chaque épreuve, l'ordre d'accès à la sélection se fera en fonction du classement des meilleures performances réalisées.
- **3.4** Les nageurs <u>très proches</u> des temps de qualification, au regard des dispositions décrites aux **points 3.1 et 3.2**, et au regard de l'opportunité d'améliorer le potentiel de l'équipe au classement général, pourront être appelés à compléter la sélection.
- **3.5** La décision finale restant soumise à la discrétion du Directeur Technique National ou de son représentant.

Dames	Épreuves	Messieurs
27.50	50 nage libre	24.16
59.35	100 nage libre	53.12
2:08.57	200 nage libre	1:55.28
4:29.65	400 nage libre	4:05.32
9:10.38	800 nage libre	-
-	1500 nage libre	16:13.12
1:06.40	100 dos	58.76
2:23.22	200 dos	2:07.80
1:1 4.13	100 brasse	1:05.80
2:3 9.84	200 brasse	2:23.19
1:04.31	100 papillon	56.73
2:24.28	200 papillon	2:07.45
2:24.56	200 4 nages	2:08.81
5:06.17	400 4 nages	4:39.33









#### 4. Règles de sélection aux épreuves de relais

- **4.1** Les relais pourront être proposés à la sélection au regard des nageurs sélectionnés à titre individuel, en fonction des places disponibles et de l'intérêt de l'équipe, un ou plusieurs nageurs pourront être sélectionnés pour compléter l'équipe.
- 4.2 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais.

## 5. Épreuves complémentaires

Les nageurs participants à une ou plusieurs épreuves individuelles, sous réserve qu'ils disputent l'épreuve ou les épreuves pour lesquelles ils ont été qualifiés, pourront éventuellement être engagés sur des épreuves complémentaires, au vu du programme et de l'opportunité d'améliorer le potentiel de l'équipe au classement général.

- 6.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.
- **6.2** Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.













**Bucarest (ROU)** 

Du mardi 5 au dimanche 10 décembre

# XXIIe Championnats d'Europe en bassin de 25m

Épreuves individuelles

50 - 100 - 200 - 400 - 800 - 1500 nage libre, 50 -100 - 200 dos, 50 -100 - 200 brasse, 50 - 100 - 200 papillon, 100 - 200 - 400 4 nages dames et messieurs.

Épreuves de relais

4 x 50 nage libre, 4 x 50 4 nages dames, messieurs et mixtes.

# 1. Responsable d'équipe

#### 2. Période de sélection, en bassin de 25m uniquement

- Coupe du monde FINA 2023?
- Championnats de France Elite 25m 26-29 octobre (premier rang de priorité)

# 3. Règles de sélection aux épreuves individuelles :



- **3.1** La délégation française sera composée **au maximum de 24 nageurs** (nageuses et nageurs confondus) qualifiés pour les épreuves individuelles selon les critères décrits ci-dessous.
- **3.2** Seront proposés à la sélection, dans la limite de 4 nageurs par épreuve, et au regard du **point 3.1**, les nageurs qui auront réalisé, au cours des compétitions détaillées au **point 2**, le temps de qualification du tableau n°1 ci-dessous.
- **3.3** Dans le cas **où plus de 24 nageurs** auraient satisfait au **point 3.2** et pour répondre aux exigences du **point 3.1**, les meilleurs rangs de classement FINA 2023 en bassin de 50m ou les meilleurs rangs de classement FINA 2022 en bassin de 25m seront utilisés pour déterminer la sélection définitive.
- **3.4** En cas d'égalité de classement aux rangs FINA sur une épreuve, la performance réalisée en bassin de 50m sera prioritaire.

NDLR : La LEN <u>peut</u> modifier le nombre de nageurs autorisés à participer à une épreuve. Si cette éventualité s'impose, le **point 3.2** sera modifié par voie de conséquence.

# Jacco VERHAEREN Directeur des équipes de France

## 4. Règles de sélection aux épreuves de relais :

- **4.1** Les relais seront sélectionnés à la discrétion du DTN en tenant compte de la charge des programmes individuels et des opportunités pour chaque relais de performer, et/ou de qualification en finales individuelles. .
- **4.2** Les nageurs réservistes pourront être sélectionnés selon le niveau et la stratégie du relais.
- **4.3** Les performances réalisées lors des compétitions référencées au **point 2** pourront être prises en compte par même ordre de priorité que les épreuves individuelles.
- **4.4** La sélection des réservistes est sous la responsabilité du Directeur des équipes de France.

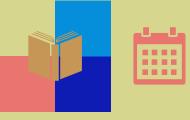
#### 5. Épreuves complémentaires

Au regard du programme de compétition et des nageurs sélectionnés, la possibilité de s'engager sur des épreuves complémentaires revient à la décision du Directeur des équipes de France.



- 6.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.
- **6.2** Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.









Dames	Épreuves	Messieurs
25m	individuelles	25m
24.19	50 nage libre	21.33
53.19	100 nage libre	46.97
1:5 5.15	200 nage libre	1:43.54
4:05.27	400 nage libre	3:41.02
8:23.10	800 nage libre	7:41.82
16:06.42	1500 nage libre	14:42.78
26.60	50 dos	23.51
57.67	100 dos	50.76
2:06.28	200 dos	1:5 2.51
30.21	50 brasse	26.39
1:05.50	100 brasse	57.49
2:22.49	200 brasse	2:05.53
25.54	50 papillon	22.68
57.01	100 papillon	50.18
2:07.73	200 papillon	1:52.72
59.31	100 4 nages	5 2.51
2:09.61	200 4 nages	1:5 4.63
4:35.26	400 4 nages	4:08.74













# Progressivité des temps de sélection - dames

ÉPREUVES	COMEN	FOJE	Juniors Euro	19 - 20 ans	21 à 23 ans	Jeux mondiaux universitaires	Chpts monde
			Cours	es indiv	iduelles		
50 nage libre	27.50	26.66	26.00	25.75	25	5.39	24.82
100 nage libre	5 9.35	57.95	56.34	5 5.72	5.5	5.42	5 3.88
200 nage libre	2:08.57	2:05.47	2:02.19	2:00.55	1:5	9.53	1:57.85
400 nage libre	4:29.65	4:24.87	4:16.52	4:13.40	4:1	2.32	4:09.14
800 nage libre	9:10.38	9:01.70	8:43.58	8:37.14	8:3	5.64	8:29.24
1500 nage libre	-	-	16:5 3.50	16:37.35	16:3	32.36	16:13.94
50 dos	-	-	28.78	28.50	28	3.40	27.72
100 dos	1:06.40	1:04.66	1:03.02	1:01.69	1:01.05		1:00.29
200 dos	2:23.22	2:1 9.41	2:15.37	2:13.94	2:1 2.17		2:11.04
50 brasse	-	-	31.81	31.67	31.31		3 0.35
100 brasse	1:1 4.13	1:11.91	1:10.53	1:09.04	1:08.17		1:07.12
200 brasse	2:39.84	2:35.44	2:31.34	2:29.01	2:2	6.22	2:24.63
50 papillon	-	-	27.19	26.80	26	5.73	25.75
100 papillon	1:04.31	1:02.30	1:01.12	5 9.71	5 9	2.26	5 8.21
200 papillon	2:24.28	2:1 9.89	2:1 4.46	2:1 2.81	2:1	1.72	2:09.07
200 4 nages	2:24.56	2:21.95	2:18.29	2:16.24	2:1	4.58	2:12.13
400 4 nages	5:06.17	5:01.48	4:51.60	4:47.12	4:4	4.30	4:39.92
			Rela	is			
4 x 100 nage libre	-	3:5 3.12	3:49.08		-	3:43.73	-
4 x 200 nage libre	-	-	8:1 3.51		_	8:05.12	-
4 x 100 4 nages	-	4:18.34	4:1 2.11		-	4:06.01	-

progressivité des temps de sélection

Années d'âge des sélections

progressivité des temps de sélection









# Progressivité des temps de sélection - messieurs

		COMEN	FOJE	Juniors	L <sup>2</sup>	3	Jeux mondiaux	Chpts monde
ÉPREUV	ES			Euro	19 - 20 ans	21 à 23 ans	universitaires	monde
				Cours	es indivi	iduelles		
50 nage lib	ore	24.16	23.79	23.15	22.74	22	2.40	22.07
100 nage li	bre	53.12	5 2.37	50.65	49.96	49	2.59	48.51
200 nage li	bre	1:55.28	1:53.94	1:50.82	1:49.36	1:4	8.86	1:46.79
400 nage li	bre	4:05.32	4:00.55	3:53.76	3:51.55	3:5	0.19	3:47.91
800 nage li	bre	-	-	8:06.70	8:00.21	7:5	6.28	7:53.11
1500 nage li	bre	16:13.12	15:53.17	15:31.37	15:20.50	15:1	13.50	15:04.64
50 dos		-	-	25.77	25.40	25.25		24.61
100 dos		58.76	58.15	5 6.25	5 5.43	5 5.03		5 4.01
200 dos		2:07.80	2:06.45	2:02.00	2:00.81	1:5 9.77		1:58.07
50 brasse	е	-	-	28.34	28.15	27.68		27.20
100 brass	ie .	1:05.80	1:05.18	1:03.15	1:01.45	1:0	0.94	5 9.75
200 brass	ie .	2:23.19	2:22.54	2:17.10	2:1 4.84	2:1	3.20	2:1 0.32
50 papillo	n	-	-	24.15	23.90	23	3.76	23.04
100 papillo	on	5 6.73	5 5.72	5 4.10	5 3.30	5 2	2.92	51.93
200 papillo	on	2:07.45	2:04.24	2:01.66	1:5 9.55	1:5	8.49	1:56.36
200 4 nag	es	2:08.81	2:07.77	2:04.35	2:01.80	2:0	1.36	1:58.53
400 4 nag	es	4:39.33	4:3 4.55	4:25.54	4:21.94	4:2	0.89	4:1 3.76
				Rela	is			
4 x 100 nage	libre	-	3:29.68	3:22.73		-	3:18.77	-
4 x 200 nage	libre	-	-	7:26.40		-	7:18.47	-
4 x 100 4 na	ges	-	3:5 2.33	3:44.68		-	3:38.32	-

progressivité des temps de sélection

Années d'âge des sélections progressivité des temps de sélection









# Années d'âge des sélections dames & messieurs

	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	1999 et av.
	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans et +
XXèmes Championnats du monde Fukuoka (JPN) 23-30 juillet		•	a.	•	a.	•	a.S	•	a.S		•
Championnats d'Europe U23 Dublin (IRL) 11-13 août							•		•		23 ans
											maxi
XXXIèmes Jeux mondiaux universitaires Chengdu (CHN) 28 juillet <=> 8 août											27 ans
XXXXVIV <sup>èmes</sup> Championnats d'Europe Juniors Bucarest (ROU) 3-9 juillet			•	•	•	<b></b>					
XIV <sup>ème</sup> Festival Olympique de la Jeunesse Européenne Maribor (SLO) 23-29 juillet		•	4								
XVIIIème Coupe de la COMEN Lieu à déterminer (GRE) 16-18 juin											

progressivité des temps de sélection

Années d'âge des sélections progressivité des temps de sélection